



**RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving - Réception des soumissions:
Correctional Service Canada (CSC) – Service
correctionnel Canada
1045 rue Main, 2e étage
Moncton, NB E1C 1H1

Attention :
Josee Belliveau

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of the
Solicitation remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication
contraire, les modalités de l'invitation demeurent les
mêmes.

Comments — Commentaires :

Issuing Office – Bureau de distribution

Bid Receiving - Réception des soumissions:
Correctional Service Canada (CSC) – Service
correctionnel Canada
1045 rue Main, 2^e étage
Moncton, NB E1C 1H1

Title — Sujet: Services de conciergerie Janitorial Services	
Solicitation No. — No. de l'invitation 21280-15-2107710	
Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation 001	Date: Le 22 mai, 2015
GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG PW-15-00683994	
Solicitation Closes — L'invitation prend fin at /à : 2 :00 p.m./14 :00 ADT/HAA on / le : June 24, 2015 / 24 juin 2015	
F.O.B. — F.A.B. Plant – Usine: ___ Destination: ___ Other-Autre: —	
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à: Josee Belliveau Agente de district, Services des contrats et de gestion du matériel	
Telephone No. – No de téléphone: 506-851-3923	Fax No. – No de télécopieur: 506-851-3305
Destination of Goods, Services and Construction: Destination des biens, services et construction: Saint John, NB	
Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes	



La modification 001 à l'invitation est émise pour:

Modifier Partie 2-Instructions à l'intention des offrants, Section 1-Instruction, clauses et condition uniformisées

Modifier Partie 2-Instructions à l'intention des offrants, Section 1-Instruction, clauses et condition uniformisées:

Insérer: Le nouvel article **1.2 Clauses du Guide des CCUA – Visite facultative des lieux** qui suit:

1.2 Clauses du Guide des CCUA - Visite facultative des lieux

Il est recommandé que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux où seront réalisés les travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux, qui se tiendra au **CCC de Parrtown, 23, rue Carleton, Saint John, le 11 juin 2015**. La visite des lieux débutera à 10 :30 a.m. HAA et se tiendra en avant de l'entrée principal.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante **au plus tard le 5 juin 2015**, pour confirmer leur présence et fournir le nom de la ou des personnes qui assisteront à la visite. On pourrait demander aux soumissionnaires de signer une feuille de présence. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite pourront tout de même présenter une soumission. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.